



14ème législature

Question N° : 77654	De M. Alain Fauré (Socialiste, républicain et citoyen - Ariège)	Question écrite
Ministère interrogé > Finances et comptes publics		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Grèce	Analyse > dette. exposition des banques françaises. perspectives.
Question publiée au JO le : 07/04/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 04/04/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain Fauré attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les risques encourus par les banques françaises face à la dette grecque. Une récente étude de la banque JP Morgan souligne que les établissements financiers français sont encore exposés, malgré la diminution du risque, au secteur privé grec pour un total d'environ 5 milliards d'euros. Le Crédit agricole a notamment conservé 3,5 milliards d'euros de prêts grecs, ce qui est largement supérieur à son résultat net pour 2013 de 2,5 milliards d'euros. Par ailleurs, d'autres banques sont exposées comme BNP Paribas à hauteur de 700 millions d'euros, la Société générale à 400 millions d'euros et Natixis à 200 millions d'euros. Il souhaiterait donc savoir ce que pense le ministre des risques encourus aujourd'hui par les banques françaises exposées à la dette grecque et si l'État envisage de garantir ce risque.